Chambre de Métiers et de l'Artisanat Eure-et-Loir

CHAMBRE D'AGRICULTURE EURE-ET-LOIR

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Chartres, le 6 juillet 2009

Monsieur le Premier Ministre,

La Commission Particulière du Débat Public « Devenir de la RN 154 », mise en place le 7 janvier 2009, a commencé ses travaux, ce dont nous nous réjouissons.

L'aménagement de l'itinéraire Nonancourt - Allaines, sur l'ensemble de son tracé en Eure-et-Loir, est un dossier appuyé depuis plus de deux décennies, et en étroite concertation, par les Parlementaires et les Présidents des Chambres Consulaires d'Eure-et-Loir.

Cet aménagement est absolument nécessaire pour des raisons de sécurité routière, de développement économique et d'aménagement du territoire. Outre le fait que les trafics nouveaux induits par la mise en service de l'autoroute A 19 vont aggraver les problèmes ; les flux d'échanges qui empruntent actuellement la RN 154 se reporteront sur des axes plus performants : A28 (Rouen-Tours) et A85 (Tours-Vierzon). L'Eure-et-Loir se trouvera alors économiquement marginalisé, de façon durable.

C'est pourquoi nous insistons sur l'urgence et l'impérieuse nécessité de l'aménagement aux normes autoroutières de l'itinéraire Nonancourt - Allaines, en incluant les dessertes des agglomérations de Dreux et de Chartres, et ceci avant 2015.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Jean-Pierre GORGES
Député d'Eure-et-Loir

Gérard HAMEL
Député d'Eure-et-Loir

Laure de LA RAUDIERE
Députée d'Eure-et-Loir

Philippe VIGIER
Député d'Eure-et-Loir

Joël BILLARD
Sénateur d'Eure-et-Loir

Gérard CORNU
Sénateur d'Eure-et-Loir

Albéric de MONTGOLFIER
Sénateur d'Eure-et-Loir

Joël ALEXANDRE
Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie

Michel CIBOIS
Président de la Chambre
de Métiers et de l'Artisanat

Philippe LIROCHON
Président de la Chambre
d'Agriculture

Copie : Monsieur Ohrel – Commission Particulière du Débat Public